



PROGRAMME PARTENARIAL 2022



LE SCÉNARIO DE TRAVAIL « RE-SOURCES »

TRANSITIONS & MUTATIONS



SOMMAIRE

LE PRÉAMBULE

PAGE 3

axe 1.

PAGE 7

PROMOUVOIR
L'INTER-TERRITORIALITÉ

axe 2.

PAGE 19

FAIRE
ÉCO-SYSTÈME(S)

axe 3.

PAGE 23

PENSER L'ÉVOLUTION
DES MODES DE VIE/HABITER

axe 4.

PAGE 35

(A)MÉNAGER
NOTRE ENVIRONNEMENT



DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Géraldine LORHO.

CONCEPTION GRAPHIQUE : K. LIAUKOVA.

Date de publication : JUIN 2022.

Impression : Imprimerie MAG

PROGRAMME PARTENARIAL DE TRAVAIL 2022

La transition, c'est le passage d'un point à un autre, lent et graduel, maîtrisé.
La mutation est un changement de paradigme, une conversion, une évolution profonde dont la maîtrise paraît plus aléatoire.

Transitions & Mutations sont toujours des enjeux en 2022 que Topos porte dans son programme partenarial 2021-2023, voté en 2021.

Les deux modes d'évolution ne s'opposent pas, pour autant ils supposent des changements des vitesses, des anticipations qui diffèrent. La crise sanitaire est une phase d'accélération d'une transition inéluctable. Elle produit des mutations. Entre les préoccupations d'avant crise, les évolutions pressenties, souhaitées,... les conséquences des transitions et mutations à l'œuvre sont à anticiper (Prospective), identifier et suivre (Observation), accompagner (Stratégie) et territorialiser sur les territoires de l'Orléanais. L'objectif du programme partenarial cadre 2021-2023 restera de construire un récit territorial sur trois ans mettant en résonance ces dynamiques à l'œuvre.

Pour adapter le programme partenarial aux enjeux en terme d'actualité, les membres de Topos ont apporté des évolutions mineures au programme d'étude de 2022.

La loi « Climat et Résilience » impacte fortement la mise en œuvre des politiques publiques d'aménagement et Topos avait incité ses partenaires à s'engager vers de nouveaux outils pour s'y préparer. La relation interterritoriale à l'échelle des territoires de l'Orléanais s'en trouve de plus en plus engagée, et les membres de Topos ont souhaité porter une démarche d'ouverture de la gouvernance et du financement de l'agences qui devrait se concrétiser en 2023.

Le programme 2022 a été présenté aux instances de l'association et porte une ouverture des travaux sur un espace de coopération plus large, et de communication élargie, avec un nouveau format d'échange le Kezako (webinaire en format court).



Depuis un smartphone, vous pouvez scanner ce Qr Code pour consulter notre **programme partenarial cadre 2021-2023**

LES ORIENTATIONS 2021-2023

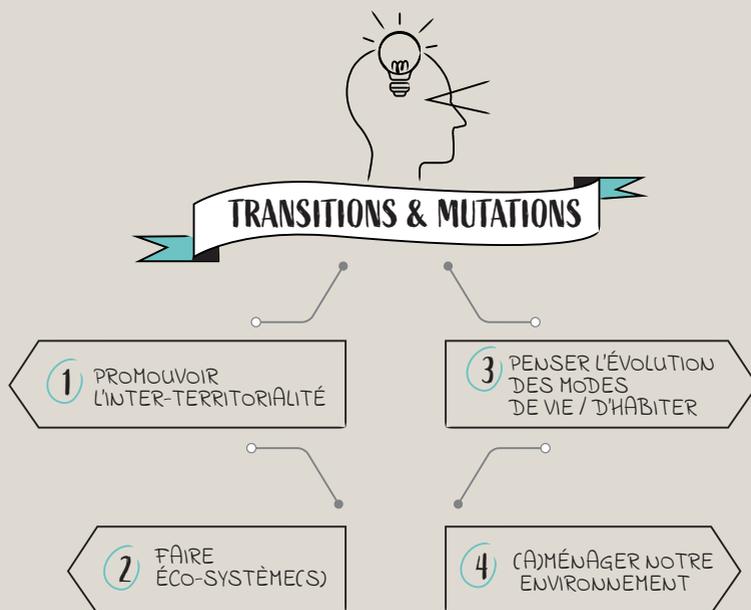
UNE AMBITION COMMUNE AU SERVICE DES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS

Le programme engagé vient apporter un fil rouge de productions d'études : **Transitions & Mutations**.

Il relie et engage les études que Topos développe sur trois ans avec ses partenaires.

C'est un angle d'analyse spécifique qui oriente tout ou partie du développement des études. Il répond aux questions de l'identification, de l'anticipation et de la maîtrise des Transitions & Mutations.

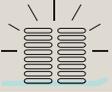
LE FIL ROUGE TRANSITIONS & MUTATIONS



LE SCÉNARIO DE TRAVAIL « RE-SOURCES »

Les Transitions & Mutations transforment la gestion de nos sources, de nos ressources et des stratégies du Re-.

Le scénario de travail oriente les travaux selon trois focales de lecture sur les enjeux de la « RE-source ».



LES RESSOURCES

Elles concernent autant le socle de connaissances développé sur les territoires de l'Orléanais (Observatoires et Data) que les forces du Territoire (Ressources économiques, humaines et environnementales).



LES SOURCES

Elles recouvrent les études co-produites avec les partenaires à partir d'échanges, débats, analyses...



LES STRATÉGIES DU RE-

Elles présentent les actions des politiques publiques : RENouvellement urbain, REhabilitation, Éviter-REduire-Compenser, RENaturation...

LA FRISE DES PROJETS

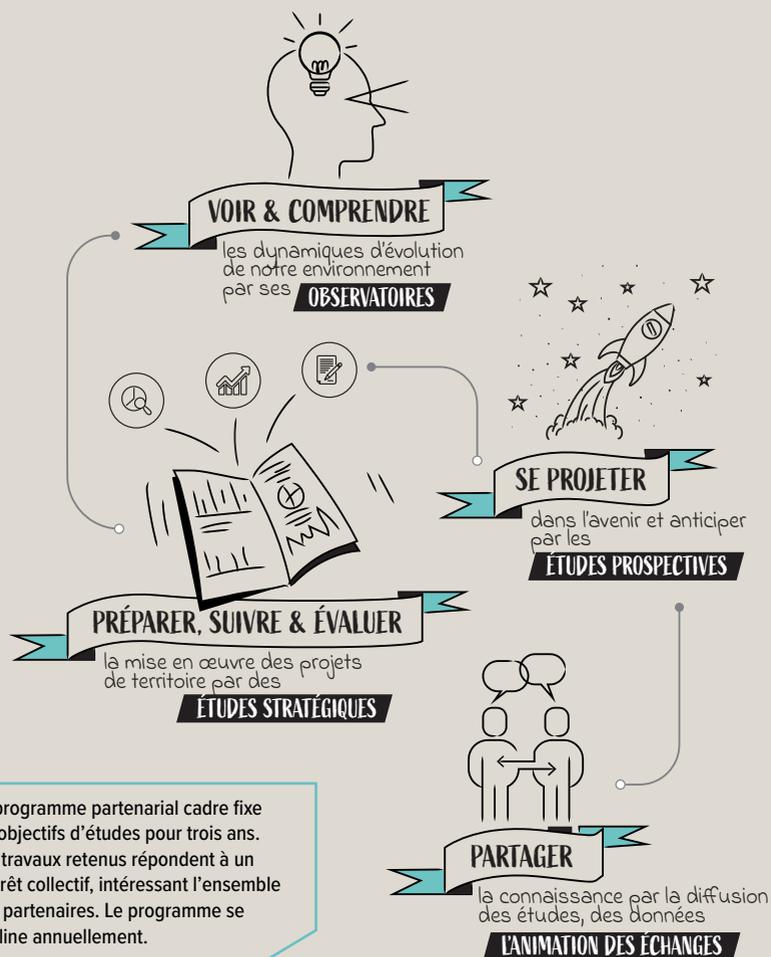
Un planning prévisionnel présente la répartition des études dans le temps entre 2021 et 2023, par axe. Des arbitrages peuvent ainsi venir amender le programme triennal à la marge.



Depuis un smartphone, vous pouvez scanner ce Qr Code pour consulter la **répartition des études sur 2021-2023**

TOPOS

Topos est une association réunissant divers acteurs des territoires de l'Orléanais, élus du territoire et partenaires institutionnels. Elle exerce une mission d'intérêt général au bénéfice de ses membres.



Le processus de métropolisation des territoires de l'Orléanais, l'urgence climatique et la résilience des territoires qui en résultent, induisent des besoins de coopérations interterritoriales au niveau local.

L'agence d'urbanisme poursuit son action, alignée sur le socle de travail qui définit ses missions :

- Etre un espace de dialogue et d'échanges dans le respect de l'identité de chacun des territoires en s'appuyant sur leur projet de territoire.
- Révéler les interdépendances, les facteurs de richesses collectives, de solidarité et de réciprocité entre les territoires, et construire le récit d'une identité commune.
- Aider les collectivités à développer la connaissance de leur territoire et des territoires limitrophes.
- Rechercher et valoriser les équilibres entre les territoires.



ÉTUDE

LA REDYNAMISATION DES PETITES VILLES DE DEMAIN

Accompagner la dynamique et fédérer le réseau à l'échelle des territoires de l'Orléanais

Meung-sur-Loire, Beaugency, Patay, Neuville-aux-Bois, Châteauneuf-sur-Loire, la Ferté-Saint-Aubin et Sully-sur-Loire sont des polarités structurantes des territoires ruraux de l'Orléanais. Le programme national « Petites villes de demain » est une opportunité pour ces communes de redynamiser leur centre-bourg.

ENJEUX

Ces six communes constituent un maillage territorial très structurant en périphérie de la métropole. Leur dynamisme porte un équilibre dans l'organisation territoriale.

À l'échelle des SCoT, elles concentrent un niveau de service de proximité à la population qui mérite d'être soutenu dans le cadre du programme national.

L'ingénierie des collectivités est sous-dimensionnée à l'échelle des projets à porter, elle s'appuie sur des chefs de projets dont la force réside dans la capacité de se mettre en réseau et à partager une ingénierie commune au travers de l'intervention de l'agence.

OBJECTIFS

L'État élargit le dispositif d'aide aux collectivités par le financement ponctuel des agences d'urbanisme.

Un programme d'intervention a été proposé et consiste à apporter des outils communs au réseau des chefs de projet : accompagnement dans l'écriture d'un projet de territoire, prise en compte des proximités et accessibilité dans le projet, intégrer la nature en ville/les îlots de fraîcheur.

PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1^{er} semestre 2022**
Proposition d'ateliers de travail avec les chefs de projets.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Les communes de Meung-sur-Loire, Beaugency, Patay, Neuville-aux-Bois, Châteauneuf-sur-Loire, la Ferté-Saint-Aubin et Sully-sur-Loire et l'ensemble des EPCI concernés

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Outils : Territoires des Proximités, PUMA, nature en ville / îlots de chaleur



ÉTUDE

VERS UNE CONFÉRENCE DES SCoT DES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS

Construire des points de vue partagés sur le devenir du bassin de vie

Quatre SCoT couvrent un ensemble territorial cohérent, les territoires de l'Orléanais. Au-delà du suivi des effets de la mise en œuvre des SCoT sur chaque territoire de SCoT, les enjeux se partagent et mettent en évidence un besoin de dialogue entre SCoT.

ENJEUX

La loi « Climat et Résilience » instaure la mise en place de conférence des SCoT à l'échelle régionale en vue de formuler un avis à la région. Le SRADDET doit en effet territorialiser les objectifs de réduction de consommation foncière. La participation des quatre SCoT pourrait se traduire par une position commune sur les enjeux à l'échelle des territoires de l'Orléanais. Cette collaboration est un embryon de production collective vers l'application de la loi de modernisation des SCoT qui engagera à revoir les périmètres de SCoT lors d'une éventuelle future révision d'un des quatre SCoT.

OBJECTIFS

La conférence régionale des SCoT doit rendre un avis pour le 22 octobre 2022, nourrit des propositions des SCoT. Les agences d'urbanisme Topos et l'ATU (Tours) apporteront leur expertise technique pour faciliter la compréhension des enjeux et la production d'un avis. À l'échelle des territoires de l'Orléanais, cet avis illustrera les valeurs, principes et recommandations en faveur de l'objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN). La conférence des SCoT locale instaure un dialogue animé par l'agence d'urbanisme : un pas de plus vers une coopération inter-territoriale.

PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1^{er} semestre 2022**
Échanges avec la conférence des SCoT régionales / production d'un avis à l'échelle des territoires de l'Orléanais.
- **2nd semestre 2022**
Participation aux travaux de synthèse de la conférence régionale.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, l'ensemble des EPIC et des communes qui les composent

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Instances de l'agence



ÉTUDE

BASSIN(S) DE MOBILITÉ

La recette d'un bassin de mobilité

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) crée le périmètre de « bassin de mobilité ». Les territoires de l'Orléanais ont constaté leur interdépendance en matière de mobilité, confortés en cela par la définition des nouvelles « aires d'attraction des villes » de l'INSEE. Topos propose de définir les éléments objectifs qui constituent un bassin de mobilité pour alimenter la formulation des enjeux liés aux collaborations entre les territoires et leurs incidences sur le dessin de ce périmètre.

) ENJEUX

Le choix de prendre ou non la compétence mobilité par les communautés de communes a modifié le paysage institutionnel.

La Région doit élaborer un contrat opérationnel de mobilité à l'échelle du périmètre du bassin. Cela crée un espace de dialogue et de coopération pour une gouvernance territorialisée au plus proche de la mobilité vécue.

Cette nouvelle coordination des compétences et ce nouveau périmètre vont faire émerger un cadre institutionnel inédit. L'enjeu principal est que ce nouveau cadre soit partagé entre tous les acteurs pour une gouvernance des mobilités efficace.

) OBJECTIFS

Topos, au travers de son expertise et de ses observatoires, constitue une liste des « ingrédients » pour définir le périmètre d'un bassin de mobilité.

L'agence met à disposition l'observatoire des mobilités comme espace de discussion inter-territorial pour aider la Région à déterminer le meilleur périmètre, en associant le département et les AOM concernés.

PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1^{er} semestre 2022**
Premiers travaux sur les indicateurs constituant un bassin de mobilité / présentation de ces travaux auprès de l'observatoire des mobilités.
- **2nd semestre 2022**
Le partage des travaux au travers d'un Focus et d'une étude.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Autorités Organisatrices de la Mobilité, EPCI dont la compétence mobilité est exercée par la Région, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, Département et État
- Cellule régionale d'appui « France Mobilité »
- La Région Centre-Val de Loire, échelon compétent pour définir les bassins de mobilités

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Observatoire des mobilités
- Les indicateurs de l'InterSCoT
- Études de mobilité



ÉTUDE

GOVERNANCE DE L'AGENCE D'URBANISME

Ouvrir la gouvernance et le financement aux nouveaux membres de l'agence

Le périmètre partenarial de l'agence a fortement évolué, pour atteindre les objectifs fixés au programme partenarial 2018-2020 : étendre le territoire d'investigation et associer aux travaux les EPCI et PETR des territoires ruraux de l'Orléanais. Les nouveaux adhérents forment un ensemble d'acteurs brassant des objectifs de développement sur un territoire de vie commun, l'aire d'attraction orléanaise. L'agence s'est engagée à élargir les relations entre ces acteurs afin d'approfondir la connaissance du territoire, ses interrelations, son identité commune.

ENJEUX

La pérennité de l'action l'agence passe par un intérêt commun à porter sujets d'études, questionnements, débats, connaissances, pour conforter les relations interterritoriales. Il y a lieu de fédérer les acteurs autour de son programme de travail et des conditions de réussite qui y sont associées. Cette adhésion passe par la preuve de notre pertinence d'action (travailler ensemble), la capacité à s'engager sur la durée (le programme triennal) et à adapter son modèle administratif et économique aux attentes (l'évolution de la gouvernance, plus partagée, et son financement).

OBJECTIFS

Le programme partenarial, co-construit avec les membres, se doit d'être un outil de travail partagé. Le conventionnement avec chaque membre permettra de le reconnaître en tant que tel et s'engager à le faire vivre, notamment par une participation active à ses temps de travail partenarial.

Une étude sera engagée pour analyser également l'évolution de la gouvernance pour accorder une place décisionnelle aux adhérents.

Des simulations et une concertation s'engagera sur les capacités et modalités de financements des partenaires.

PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1^{er} semestre 2022**
Rencontre des EPCI et des PETR des territoires de l'Orléanais / propositions de modalités de fonctionnement.
- **2nd semestre 2022**
Définition des nouvelles modalités de fonctionnement / préparation de convention de partenariat / évolution des statuts.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, l'ensemble des EPCI et des communes qui les composent

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Instances de l'agence



OBSERVATOIRE

OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

Exploitations des premiers indicateurs

La pandémie COVID-19 a éclairé d'un nouveau jour les enjeux de la prise en compte de la santé dans l'aménagement du territoire et dans l'élaboration des projets urbains et architecturaux. Dans la continuité des travaux réalisés en accompagnement de la démarche POPSU, l'agence poursuit le développement d'indicateurs de santé, fondé sur les déterminants de la santé (OMS). Elle vient en appui de l'élaboration des contrats Locaux de Santé d'Orléans Métropole et du PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne.

ENJEUX

La réalisation d'un observatoire sur la santé est un temps long. Il nécessite de nouer des partenariats avec des structures institutionnelles qui donneront accès à la donnée. Il nécessite également de construire des indicateurs nombreux à partir des déterminants de la santé. Ces derniers recouvrent des champs vastes allant de la qualité de l'air à la capacité de trouver un emploi, traitant à la fois des données socio-économiques, environnementales, géographiques...

Il s'agit de faire la preuve et prendre conscience que la question de la santé n'est pas centrée sur l'offre médicale, et qu'elle est bien la résultante d'un ensemble de politiques sectorielles.

OBJECTIFS

L'agence construit les indicateurs de suivi de la santé environnementale, les édite et les analyse pour l'élaboration des contrats locaux de santé. Dans ce même cadre l'agence propose des fiches d'actions permettant de poursuivre l'observation de la santé à l'échelle des territoires de l'Orléanais, ainsi que la réalisation d'une cartographie de ses parties prenantes. Pour cette dernière l'agence se formera sur le système de représentation des Toiles©.

Pour réaliser ces actions, l'agence relance ses sollicitations de partenariat vers des détenteurs de données sur la santé.

PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1^{er} semestre 2022**
Parution du diagnostic du CLS d'Orléans Métropole / fourniture des propositions des fiches actions pour Orléans Métropole et le PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne.
- **2nd semestre 2022**
Formation Toile © (construction de la cartographie des acteurs).

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, l'ensemble des EPCI et des communes qui les composent
- Les parties prenantes de la santé à l'échelle des territoires de l'Orléanais

PRINCIPALES INTERACTIONS

- CLS d'Orléans Métropole, CLS du PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne
- Îlots de chaleurs / fraîcheurs
- Analyse des Besoins Sociaux
- Territoires des Proximités



Outils

SIG ET BASES DE DONNÉES

Le centre de données au cœur des missions de Topos

Aujourd'hui, Topos possède un socle de la connaissance des territoires pérenne. Cette partie immergée de l'iceberg est une ressource essentielle : elle rend possible les traitements et analyses des projets de l'agence. Depuis 4 ans, le système mis en place répond aux enjeux de fiabilité, réactivité et transversalité définis par ses partenaires. Les bases de données sont mises à jour continuellement. De nouvelles sont créées ou intégrées pour répondre aux besoins d'évolution et de transformations sociétales des territoires notamment.

) ENJEUX

L'organisation des bases de données répond aux nouveaux besoins d'observation des territoires de l'Orléanais. Elle facilite le processus de gestion des données en interaction avec les partenaires. L'enjeu de pérennisation des bases de données et des observatoires est fondamental dans la gestion de l'information géographique ou non. Les relations avec partenaires aussi bien fournisseurs de données qu'institutionnels facilitent l'acquisition de nouvelles informations et garantissent des traitements spécifiques dont ont besoins les collectivités. De nouveaux outils émergent de cette organisation des données, en adéquation avec les demandes des partenaires.

) OBJECTIFS

L'intégration de nouvelles bases de données (santé, économie, paysage,...) et la mise à jour font partie des fondamentaux, pour un suivi spatio-temporel des phénomènes. Mettre en place les protocoles de mise à jour, de suivi et d'intégration des données est indispensable. Tout comme l'anticipation de l'intégration ou la création de nouvelles données plus larges qui s'opèrent grâce à de nouveaux partenariats. Afin d'avoir une connaissance interne puis externe des données et analyse produites, l'agence va construire un catalogue de ses bases de données. Chaque information y sera décrite et portée à la connaissance de tous.

PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **En continu en 2022**
Poursuite de la mise à jour des données et de l'intégration de nouveaux observatoires / mise en place de protocoles de mise à jour / écriture de scripts de production d'indicateurs ou d'outils.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, l'ensemble des EPCI et des communes qui les composent
- Les partenaires « fournisseurs » de données

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Tous les outils et observatoires de l'agence
- L'ensemble des partenaires gestionnaires de bases de données



OUTILS

PORTAIL CARTOGRAPHIQUE ET OPEN DATA

Un espace innovant pour l'inter-territorialité

Avec l'ouverture du portail cartographique en 2020, Topos a franchi une étape majeure dans la communication de ses méthodes et outils d'analyse. Le déploiement d'un portail Open Data est la suite logique de la politique de diffusion et d'ouverture des données et analyses de Topos envers ses partenaires.

ENJEUX

L'enjeu principal est de faciliter l'acculturation des partenaires de Topos au monde de la « data ». Comment sont produites les analyses chiffrées et cartographiques ? Quelles données sont utilisées dans les observatoires thématiques de l'agence ? Comment sont construits les indicateurs dans les études ? Ce sont ces questions auxquelles répond Topos à travers ses applications du portail cartographique et prochainement avec l'ouverture du portail Open Data. L'agence se veut transparente et innovante dans ses méthodologies de traitements des données. Elle est facilitatrice dans la mise à disposition de ses données, aussi bien auprès de ses partenaires que du grand public.

OBJECTIFS

Topos continue de développer des outils et applications facilitant la communication des données selon les publics (chiffres clés, cartographies interactives, tableaux de bord,...) sur tous supports numériques, via le portail cartographique. La construction du portail Open Data est l'aboutissement de la démarche d'ouverture que veut donner Topos à ses partenaires. Mettre à disposition ses données et indicateurs construits en interne participe à la valorisation de ses travaux. Développer les relations techniques avec les partenaires rend les échanges de données transparents et plus efficaces. Topos prend en compte les contraintes liées au RGPD en garantissant l'anonymisation des données ouvertes.

PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1^{er} semestre 2022**
Premiers tests d'ouverture et d'échange de données avec Orléans Métropole / webinaires KEZAKO : acculturer à la data.
- **2nd semestre 2022**
Réflexion et préfiguration du portail Open Data.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, l'ensemble des EPCI et des communes qui les composent
- Les partenaires « fournisseurs » de données

PRINCIPALES INTERACTIONS

- L'ensemble des partenaires gestionnaires de données



MODÉLISATION

LA TRAME VERTE ET BLEUE

De la modélisation à la validation

La cartographie d'un réseau écologique est un élément de connaissance contribuant à la préservation des espèces sur les territoires. Topos a modélisé leurs cheminements possibles à partir de la cartographie des milieux qu'ils empruntent pour se déplacer, des continuités et des ruptures. Ce travail est en cours de validation par les experts et les partenaires. L'objectif, à terme, est d'aboutir au suivi d'une trame verte et bleue (TVB). Il s'agira ensuite d'appréhender les actions à mener pour re-naturer certaines zones, conforter des corridors ou des réservoirs écologiques.

ENJEUX

La cartographie d'un réseau écologique est un élément de connaissance contribuant à la préservation des espèces sur les territoires. Topos a modélisé leurs cheminements possibles à partir de la cartographie des milieux qu'ils empruntent pour se déplacer, des continuités et des ruptures. Ce travail est en cours de validation par les experts et les partenaires. L'objectif, à terme, est d'aboutir au suivi d'une trame verte et bleue (TVB). Il s'agira ensuite d'appréhender les actions à mener pour re-naturer certaines zones, conforter des corridors ou des réservoirs écologiques.

OBJECTIFS

À partir des résultats obtenus par modélisation, des échanges avec les partenaires de la Métropole, la TVB est dans une phase de validation par les experts naturalistes. Une fois cette étape réalisée, la TVB pourra être mise à jour pour 2020 sur Orléans Métropole. Les caractéristiques et paramètres d'entrée seront testés à l'échelle des territoires de l'Orléanais et pourront être répliqués pour les mises à jour à venir.

PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1^{er} semestre 2022**
1^{er} nettoyage de la modélisation avec les partenaires d'OM / premiers essais de modélisation de la trame urbaine à partir de données de la nature en ville.
- **2nd semestre 2022**
Mise en place d'un groupe d'expert pour valider la sous-trame des milieux boisés.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, CC des portes de Sologne / L'ensemble des EPCI et des communes qui les composent
- DREAL / DDT (41 et 45) / CA / CCI / Région
- LNE, ONF, CDPNE, CBNBP, OFB, CEN, FNE

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Nature en ville
- Observatoire de l'occupation du sol



La relation entre les territoires au-delà de l'intercommunalité

La planification territoriale se construit dans des limites institutionnelles. Malgré le principe de concertation entre les territoires, elle induit des effets de « bordures ». Ce sont des espaces dont la résolution des problématiques est rendue complexe par le nombre de territoires couverts. Ces enjeux sont multithématiques. Ils concernent des infrastructures ou encore des espaces communément pratiqués par les habitants. Les études de quadrant repèrent ces espaces et recherchent à caractériser les enjeux partagés. *In fine*, ces espaces constituent un potentiel de projets interterritoriaux.

ENJEUX

La reconnaissance des espaces qui portent des enjeux d'aménagement communs aux territoires de l'Orléanais.

La réalisation de travaux collectifs de prospectives avec les acteurs concernés par les problématiques qui auront été repérées.

L'élaboration d'objectifs communs d'aménagements ou de gestions des espaces d'enjeu, voire de développement de projets qui seront portés par les acteurs des territoires.

« Le débat est positionné dans des systèmes territoriaux d'interface. Il s'apprécie dans la combinaison du lieu et du lien, du réseau et du territoire, de portes et de couloirs » Nadine CATTAN.

OBJECTIFS

La réalisation de travaux inter-territoriaux nécessite leur préparation. En collaboration avec les techniciens des collectivités, l'agence définit la méthodologie d'élaboration de ces analyses, la gouvernance technique et politique pour en assurer le suivi.

En conclusion de cette phase de préfiguration, l'agence produit une « feuille de route » qui cadrera le déroulement des travaux prévus entre le début du 2^e trimestre et la fin de l'année 2023.

PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **2nd semestre 2022**
Validation de la feuille de route-calendrier / définition de la gouvernance des travaux.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole (services + élus)
- PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, l'ensemble des EPCI (services + élus)

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Tous les observatoires
- Différents documents et réflexions portées par la métropole, les territoires de l'Orléanais, SCoT, PLUM, PLUIH, PCAET, PAAT



OBSERVATOIRE ÉQUIPEMENTS

Le recensement des équipements au service de la population et des territoires

Ressource indispensable de réflexions, d'analyses et de dialogue, destinée aux partenaires de l'agence, cet observatoire recense plus de 2 400 équipements publics et d'intérêt public depuis 2012. Il les localise, les quantifie et les qualifie selon 9 grandes catégories : enseignement, santé, sport /loisirs, social... Très prisée des collectivités dans le cadre d'élaboration des documents de planification, d'organisation du territoire..., cette base de données est mise à jour pour la métropole orléanaise et étendue aux territoires voisins. Sa pérennisation s'avère indispensable.

ENJEUX

La mise à jour des données à l'échelle d'Orléans Métropole selon les retours des communes et l'extension aux territoires de l'Orléanais est incontournable pour assurer un suivi des équipements. Cette base de données est une ressource pour de nombreux observatoires et outils de Topos : les Territoires des Proximités, l'offre de soins... Les axes d'analyses possibles sont nombreux du fait de la catégorisation des équipements. La transversalité de cette base de données en fait un outil indispensable pour les travaux partenariaux de l'agence.

OBJECTIFS

Construire une base de données pérenne et optimisée à une échelle plus large donne à Topos les moyens de définir des indicateurs de suivi du niveau d'équipements des territoires, de leur accessibilité, de leur diversité... L'anticipation des besoins en équipements est alors facilitée pour les partenaires « collectivités » et bénéfique pour la population.

L'acquisition de la Base Permanente des Équipements enrichie de l'Insee facilitera la mise à jour des informations mises à disposition.

PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1^{er} semestre 2022**
Récotte d'informations de mise à jour auprès d'Orléans Métropole/ acquisition de la BPE 2020 enrichie de l'Insee.
- **2nd semestre 2022**
Mise à jour pour Orléans Métropole et pour les territoires de l'Orléanais (104 communes supplémentaires).

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, l'ensemble des EPCL et des communes qui les composent
- Les partenaires fournisseurs » de données

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Outil « Territoire des Proximités », observatoire de l'attractivité et du rayonnement, observatoire de l'offre de soins

axe 2.

FAIRE ÉCO-SYSTÈME(S)

Dans un contexte de transition écologique et de crise sanitaire, la construction d'un développement économique plus durable et la recherche de résilience dans nos modes de production, de consommation ou encore de travail interrogent les partenaires.

Cet axe de travail investit les relations qu'entretient l'économie avec les modes de vie souhaitées : se déplacer, habiter et travailler,... faire société avec un système économique plus durable !

- Définir les spécificités économiques des territoires de l'Orléanais.
- Situer les territoires de l'Orléanais dans leur environnement économique.
- Analyser les évolutions des outils de travail pour une offre résiliente.



OBSERVATOIRE

ÉCONOMIE ET ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

Un premier atlas des parcs d'activités économiques pour les territoires de l'Orléanais

Récemment, la loi « Climat et Résilience » a imposé aux territoires d'établir un inventaire des zones d'activités économiques. C'est dans cette dynamique que Topos mettra à disposition des territoires un Atlas des parcs d'activités dès 2022. En consultation libre sur le portail cartographique de l'agence, l'outil offrira une première lecture du tissu économique local et de sa structuration. Une seconde étape de développement se prépare en 2023 pour l'enrichir de nouvelles fonctionnalités orientées vers l'accompagnement du développement économique des territoires.

ENJEUX

Les enjeux nationaux de Transition écologique, à l'image du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) réinterrogent les modalités du développement économique territorial. Ils impliquent un meilleur dialogue entre acteurs et territoires, et la mise en œuvre de stratégies partagées à plusieurs échelles, dont celle des territoires de l'Orléanais. Depuis la loi « Climat et Résilience », les EPCI qui en ont la compétence sont chargés d'établir un inventaire des ZAE. Une certaine réactivité des territoires dans la mise en œuvre d'outils pertinents et pérennes est attendue.

OBJECTIFS

Il s'agit de doter les territoires d'un outil pérenne d'observation, de suivi et de support au développement économique. L'Atlas constitue un véritable outil d'aide à la décision, capable d'alimenter les réflexions stratégiques et opérationnelles des territoires.

Par ailleurs, dans un objectif de marketing territorial, l'Atlas améliorera la lisibilité et la visibilité des territoires auprès des entreprises et autres investisseurs.

PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **Année 2022**
Développement de l'application webcarto Atlas PA 1^{re} phase Grand Public / édition de fiches d'identité des parcs d'activités / animation d'un évènement KEZAKO pour présenter et former à la prise en main de l'outil.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- EPCI des Territoires de l'Orléanais, DEV'UP, DDT, DREAL, Département Loiret, chambres consulaires...

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Observatoire du foncier
- Étude portrait économique des territoires



ÉTUDE

PORTRAIT ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS

Caractériser le tissu économique pour mieux comprendre nos territoires

Correspondant sensiblement à la Zone d'emploi ou encore l'Aire d'Attractivité d'Orléans, les territoires de l'Orléanais apparaissent comme l'échelle pertinente pour observer les dynamiques économiques du territoire. À travers ce portrait économique, c'est donc la compréhension du territoire qui est ciblée, mais aussi l'émergence d'enjeux partagés. Il analysera le tissu économique, ses dynamiques, sa structuration, ses spécificités locales, ses atouts comme ses faiblesses ; pour établir un référentiel commun.

ENJEUX

Le monde économique est en pleine mutation. Sont réinterrogés nos modes de production, consommation, de travail.

L'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN) nous oblige à repenser le développement économique dans une finalité plus durable et résiliente.

L'opposition et la concurrence des territoires s'estompent pour laisser la place davantage de complémentarité, de coopération et d'inter-territorialité. Il s'agit alors de porter le regard sur un nouvel espace territorial cohérent compte tenu des interrelations des territoires, du développement économique, des ressources et des filières locales.

OBJECTIFS

Le portrait économique des territoires de l'Orléanais apporte de nouvelles clés de lecture en soulignant les spécificités du territoire. Il est l'occasion de poser un diagnostic stratégique partagé. En identifiant les synergies et les enjeux communs en matière de développement économique, il participe au renforcement du socle de coopération et d'inter-territorialité. Support de l'acculturation et de l'aide à la décision des élus, il prépare également les réflexions prospectives qui seront menées dans le cadre des études quadrant prévues en 2023.

PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

- **Année 2022**
Fin 2022 : publication du portrait économique des territoires de l'Orléanais.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- EPCI des territoires de l'Orléanais, DEV'UP

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Atlas des ZAE, études quadrant



axe 3.

Les conséquences de la crise écologique et climatique sont déjà perceptibles au quotidien. Elles ont exacerbé des besoins et des attentes face à l'évolution accélérée des modes de consommation, de travail...

Quelles seront leurs influences sur les attentes des populations en matière d'habitat ?

Les études projetées sur cet axe stratégique s'attacheront à répondre au besoin de concilier l'offre de logements neufs et anciens avec les besoins et nouvelles attentes des populations en matière d'habitat :

- Identifier les besoins des populations (spécifiques : étudiants, personnes âgées).
- Caractériser un aménagement du « care » et du « bien-être ».
- Appréhender les capacités d'évolution et de gestion du patrimoine (bâti et foncier).



OUTIL

TERRITOIRES DES PROXIMITÉS

Périurbain et proximités au quotidien

La transition écologique ambitionne la limitation de la consommation énergétique. Les mobilités sont les premières activités les plus en défaut. La proximité semble être une piste de réponses. En rapprochant populations et équipements, ce dispositif évite les phénomènes de ségrégation socio-spatiale, permet une vie plus ancrée localement, bénéfique pour la santé et résiliente en cas de difficultés à se déplacer. Cependant, elle semble l'apanage des villes, où la population est plus dense. Quelle est sa réalité dans les espaces moins peuplés ?

) ENJEUX

Il s'agit de trouver les leviers de l'organisation territoriale qui assure aux habitants de disposer des services nécessaires à leur qualité de vie. Cette recherche est d'autant plus importante lorsque les mobilités motorisées sont freinées, voire empêchées par une situation de crise. Les collectivités ont besoin de savoir où leurs habitants peuvent accéder aux services du quotidien, afin d'orienter les développements urbains en priorité dans ces secteurs. Elles ont également besoin d'identifier les endroits où les services font défaut, afin d'y favoriser leur installation.

) OBJECTIFS

Le modèle cartographique « des Territoires de Proximités » illustre une réalité des espaces de proximité dans le rural et le périurbain.

Cette représentation de l'intensité urbaine de ces territoires renouvelle la grille de lecture habituelle dans le cadre des projets urbains et des diagnostics territoriaux.

L'observatoire des mobilités et les collectivités territoriales bénéficiaires du programme « Petites villes de demain » seront des lieux de discussions sur la proximité dans ces espaces. Un territoire test sera sélectionné comme support des échanges.

PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1^{er} semestre 2022**
Construction du modèle des Territoires des Proximités et échanges avec les partenaires pour valider les hypothèses.
- **2nd semestre 2022**
Publications des résultats : webinaire KEZAKO, Story map et Focus.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, l'ensemble des EPCI et des communes qui les composent
- Les partenaires « fournisseurs » de données

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Observatoire des mobilités
- Base de données équipements, INSEE 2020
- Observatoire de l'offre de santé
- PUMA
- Suivi des SCot
- Programme « Petites villes de demain »
- Appel à Projet AVEL02



OBSERVATOIRE FICHES HABITER

L rendez-vous annuel de l'observatoire de l'Habitat

L'observatoire de l'Habitat de Topos est composé d'observations thématiques (logement étudiant et copropriétés). Il rassemble également une grande diversité de données sur la population, les ménages et le logement.

Une sélection de ces données est restituée dans les Fiches Habiter. Mise à jour et enrichie chaque année, cette publication propose un socle de connaissances commun aux 126 communes et 7 EPCI des territoires de l'Orléanais.

ENJEUX

Les Fiches Habiter constituent une ressource pour alimenter un premier niveau de connaissance sur l'habitat, la population et les ménages. Ces données sont nécessaires pour mettre en perspective la réalité observée localement avec un contexte complexe. Dans ce contexte se rencontrent les questions du « Zéro Artificialisation Nette », des besoins des ménages dans une période post-confinement et de la nécessaire transition du secteur du logement pour accompagner les objectifs de diminution des gaz à effet de serre.

OBJECTIFS

En 2022, les Fiches Habiter intégreront de nouvelles données relatives aux migrations résidentielles, aux copropriétés et aux prix de l'immobilier. Les Fiches Habiter poursuivront leur accessibilité en ligne avec une intégration au moteur de recherche des portraits de territoire sur le site web de Topos. Les données relatives à la population et aux ménages seront également valorisées en ligne grâce à un tableau de bord sur le portail cartographique de Topos.

PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1^{er} semestre 2022**
Publication des Fiches Habiter 2022/mise en ligne du dashboard « Population et ménages » sur le portail cartographique.
- **2nd semestre 2022**
Préparation des Fiches Habiter 2023/production d'un dashboard « Habitat » sur le portail cartographique.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, l'ensemble des EPCI et des communes qui les composent
- Les partenaires « fournisseurs » de données

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Observatoire de l'occupation du sol
- Observatoire des copropriétés



OBSERVATOIRE

OBSERVATOIRE TERRITORIAL DU LOGEMENT ÉTUDIANT

Une offre de logements à faire évoluer pour les années à venir ?

Être en capacité d'accueillir 26 000 étudiants, voilà le scénario auquel se prépare la métropole orléanaise à l'horizon 2026. Consacrée par l'arrivée de nouveaux établissements, cette projection démographique interroge la capacité d'accueil du territoire. Le volume actuel de logements est-il suffisant pour accueillir 26 000 étudiants ? Si non, combien en faudrait-il ? Dans quels secteurs géographiques ? Avec quelles typologies ? ..., autant de questions dont l'OTLE s'empare au travers d'un exercice de programmation associant l'ensemble des partenaires de l'observatoire.

ENJEUX

L'OTLE est un support de prospective qui s'inscrit en complémentarité de la stratégie d'Orléans Métropole en faveur de l'enseignement supérieur. L'observatoire apporte un éclairage sur les tendances résidentielles des étudiants. Il pose les enjeux et les conditions de réussite pour l'accueil de cette population dans les années à venir. L'OTLE est un observatoire partenarial qui met en relation les acteurs de l'enseignement supérieur et du logement étudiant. C'est un espace de dialogue qui renforce ce réseau d'acteurs.

OBJECTIFS

Dans un contexte où le volume d'étudiants ne cesse d'augmenter sur la métropole, un travail s'engage sur l'adéquation de l'offre résidentielle actuelle avec une projection de 26 000 étudiants en 2026. Un exercice de programmation est initié avec les partenaires de l'observatoire afin de déterminer l'offre de logements à créer dans les prochaines années. Plusieurs hypothèses sont construites quant au dimensionnement, à la localisation et aux typologies de cette offre future. Topos produira un 1^{er} *vademecum* pour poser les enjeux d'aménagement et de gestion liés aux projets de logements étudiants.

PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **Année 2022**
Étude de programmation de logements étudiants (dimensionnement, typologies, logiques de localisation et grille *vademecum* des projets de résidences étudiantes).

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, Université d'Orléans, Crous, Rectorat, Établissements d'enseignement supérieur et gestionnaires de résidences étudiantes (gestionnaires privés, bailleurs sociaux, foyers de jeunes travailleurs)

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Observatoire de l'Habitat (programmation et fiches enjeux PLH4)



OBSERVATOIRE

OBSERVATOIRE DES COPROPRIÉTÉS

Un outil préventif au service des copropriétés en difficulté

Les copropriétés peuvent faire l'objet de dysfonctionnements plus ou moins préoccupants. Pour certaines, elles rencontrent des difficultés pour maintenir leur bien en état. Pour d'autres, l'état du bâti est d'ors et déjà une menace pour la santé des occupants. L'observatoire des copropriétés intervient ici pour identifier les copropriétés en situation de fragilité. Cet outil mesure la fragilité potentielle de chaque copropriété au moyen d'indicateurs sur la santé physique, financière et administrative. L'observatoire est actualisé régulièrement pour rendre compte de la résorption, de l'accroissement voire de l'émergence des situations de fragilité.

) ENJEUX

L'observatoire des copropriétés est un outil d'aide au pilotage des politiques locales d'amélioration de l'habitat privé. Il caractérise la fragilité potentielle des copropriétés pour aider la collectivité à prioriser ses interventions. L'observatoire met en relation les copropriétés avec les acteurs de la rénovation énergétique pour qu'ils les accompagnent dans l'engagement de travaux. Au-delà d'un enjeu de rénovation énergétique, l'observatoire fournit des informations qui participent au déploiement des politiques locales de lutte contre l'habitat indigne et insalubre.

) OBJECTIFS

Les copropriétés en situation de fragilité sont identifiées au moyen d'un panel d'indicateurs co-construits avec les partenaires de l'observatoire. Ancienneté du bâti, taux d'impayés, taux de vacance, évolution du prix de vente..., une dizaine d'indicateurs sont utilisés permettant ainsi d'avoir une vision détaillée des difficultés rencontrées. Une fiche d'identité est créée pour chaque copropriété afin de mettre en parallèle ces informations avec les dispositifs d'aide applicables. L'ensemble est incorporé dans le portail carto pour constituer un véritable outil de suivi et d'accompagnement.

PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1^{er} semestre 2022**
Construction des indicateurs et de l'indice de fragilité/publication d'un Focus « État des lieux sur Orléans Métropole ».
- **2nd semestre 2022**
Construction du livrable et publication de l'observatoire sur le portail cartographique.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole
- Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH)
- Adil – Espace Conseil Faire
- Syndics

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Observatoire de l'habitat (diagnostic et fiches enjeux du PLH4)



ÉTUDE

PRÉCARITÉ ET FRAGILITÉ

Un appui aux analyses des besoins sociaux

Dans le cadre de son observatoire de l'Habitat, Topos a développé le suivi d'indicateurs sur la précarité des populations. Topos s'engage en tant que facilitateur auprès des communes afin de leur proposer une ressource sur cette thématique. Les données sur la population et leur fragilité sont en effet nécessaires pour les analyses des besoins sociaux communales.

) ENJEUX

Les CCAS ou CIAS ont une obligation légale d'établir une analyse des besoins sociaux comme aide à la décision des politiques sociales communales ou intercommunales. L'intérêt d'un tel outil est non seulement de produire un état des lieux des besoins de la population, mais aussi d'être un outil de suivi grâce à une actualisation des données ou un approfondissement thématique.

) OBJECTIFS

Topos jouera le rôle de « hub » de données pour les communes désirant faire vivre leur ABS. En amont, Topos prendra en charge le recueil, la sélection et le traitement des données puis offrira aux communes un accès à ces données brutes via des fiches thématiques.

PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

- 1^{er} semestre 2022
Production de fiches de données thématiques à la commune.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- CCAS
- CAF

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Observatoire de l'offre de soins



ÉTUDE

LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Une analyse démographique du vieillissement

Le vieillissement de la population a de nombreuses implications en termes d'urbanisme, et principalement sur l'habitat et la mobilité. Le cycle d'études sur le vieillissement prévu par Topos prévoit en 2022 une première approche démographique. Observe-t-on la même part de population vieillissante au sein des territoires de l'Orléanais ? Quelles projections pour les années à venir ? Pour quels enjeux ?

) ENJEUX

8 % de la population des territoires de l'Orléanais est âgée de 75 ans et plus ; près d'un quart de la population est âgée de 60 ans ou plus. Quelles seront les implications de ce vieillissement de la population sur les besoins en logement, en mobilité et en équipement ? Comment assurer l'accès aux services de proximité ? Comment adapter les territoires de l'Orléanais au vieillissement ?

) OBJECTIFS

Le principal objectif de Topos sur l'année 2022 sera d'initier la réflexion autour de la thématique du vieillissement en élargissant son réseau de partenaires. La connaissance de la population vieillissante et de ses modes d'habiter sera la première brique de ce cycle d'études prévu dans le programme de travail triennal de Topos.

PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- 2nd semestre 2022
Première publication sur l'analyse démographique du vieillissement.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, l'ensemble des EPCI et des communes qui les composent
- Les partenaires « fournisseurs » de données

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Observatoire de l'offre de soins
- Observatoire des équipements
- Observatoire de la mobilité



OBSERVATOIRE FONCIER HABITAT

Densification, consommation, renouvellement : observer pour anticiper !

Le suivi et la limitation de la consommation d'espaces rend l'observation foncière indispensable. Cette dernière répond aux enjeux de maîtrise des coûts du foncier dans un contexte de tension et de limitation de l'étalement urbain. La question du potentiel foncier et la définition de la stratégie foncière nécessitent au préalable d'objectiver les dynamiques des marchés fonciers et immobiliers, la vacance des logements ainsi que la consommation foncière et d'espaces.

ENJEUX

L'acquisition du foncier pour un projet immobilier fait face à des contraintes de plus en plus marquées de disponibilité et de coût. Le ZAN en fixant de nouvelles règles de consommation d'espaces renforce ces contraintes. L'observation foncière permet d'établir un baromètre de cette tension exercée sur le foncier grâce à une meilleure connaissance des marchés et de la consommation foncière.

OBJECTIFS

L'observation foncière prévue par Topos embrasse plusieurs analyses : marchés fonciers, marchés de l'immobilier et consommation foncière. Topos y ajoute l'analyse des logements vacants. La vacance est en effet un levier complémentaire au foncier avec la remise sur le marché des logements à la location ou à la vente.

PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

Année 2022

Première publication fixant les objectifs de l'observation foncière et premier comité technique sur le foncier habitat.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, l'ensemble des EPCI et des communes qui les composent
- Bailleurs, promoteurs, aménageurs

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Occupation du sol
- Tâche urbaine/potentiel foncier



ÉTUDES

ACCOMPAGNEMENT DE LA PLANIFICATION HABITAT

L'observatoire de l'habitat comme socle de diagnostic

L'observatoire de l'habitat de Topos a montré sa capacité à être un appui aux travaux de diagnostic des documents de planification de l'habitat avec le 4^e PLH d'Orléans Métropole. L'observatoire fournit les données indispensables à la connaissance du territoire. Les données sont analysées et mises en perspective avec les retours d'experts de l'habitat. Le diagnostic se trouve ainsi enrichi par ce dialogue entre données chiffrées et expertises de terrain.

ENJEUX

Un diagnostic de PLH ou de PLUI-HD est la première étape avant la définition des orientations politiques et des actions. L'un des enjeux d'un diagnostic est donc de devenir un document de référence pour les acteurs locaux de l'habitat, permettant ainsi de dégager les enjeux de l'habitat pour un territoire.

OBJECTIFS

Deux projets d'accompagnement de documents de planification de l'habitat. Le début de l'année 2022 sera le temps de la finalisation du diagnostic du PLH4 d'Orléans Métropole et des travaux de programmation logements. La seconde partie de l'année sera marquée par le début des travaux sur le diagnostic du PLUI-HD de la communauté de communes des Terres du Val de Loire.

PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1^{er} semestre 2022**
Finalisation du diagnostic et de l'étude de programmation de logements du 4^e PLH d'Orléans Métropole.
- **2nd semestre 2022**
Déploiement de l'observatoire à l'échelle InterSCoT (104 communes supplémentaires) et premiers tests sur une première série d'indicateurs.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, Communauté de communes des Terres du Val de Loire, État
- Adil, Maison de l'Habitat d'Orléans Métropole, USH, bailleurs sociaux, promoteurs, etc.
- Les partenaires « fournisseurs » de données.

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Observatoire de l'habitat
- Ville des Proximités
- Observatoire de l'occupation du sol



OBSERVATOIRE

OBSERVATOIRE DES MOBILITÉS

Vers un tableau de bord interactif

L'observatoire des mobilités de Topos mutualise les données et indicateurs de ses membres. Il constitue un socle commun et facilite le partage des connaissances. Ces données font l'objet d'analyses ponctuelles (sur les mobilités domicile-travail, les accidents, les temps, les immatriculations...) et alimentent des outils (Ville des Proximités, Territoires des Proximités, Perméabilité Urbaine aux Modes Actifs). Après une phase de définition des indicateurs à l'échelle des territoires de l'Orléanais, les partenaires visualiseront toutes ces informations en ligne par un tableau de bord.

) ENJEUX

L'observatoire des mobilités est le lieu du partage de l'information entre les territoires de l'Orléanais. Les éléments collectés et compilés à cette échelle servent le dialogue interterritorial en facilitant l'émergence d'une vision commune du grand territoire et des spécificités de chacune de ses composantes.

À partir de différentes sources de données, Topos mobilise son expertise pour développer des analyses, sur des sujets spécifiques, collectivement déterminés.

) OBJECTIFS

Une première liste des indicateurs suivis par l'observatoire étant définie, Topos va concevoir un tableau de bord interactif pour que les partenaires puissent consulter les données partagées.

Cet outil sera progressivement enrichi et modifié. L'objectif en 2022 étant d'en proposer une première version aux partenaires.

Différents sujets d'études ont été identifiés : le bassin de mobilité, la proximité, les accidents corporels, les immatriculations...

PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1^{er} semestre 2022**
Mise à jour des données pour 2020 et 2021. Animer l'observatoire des mobilités avec des sujets d'études en cours : la proximité, bassin de mobilité...
- **2nd semestre 2022**
Mise en ligne d'un dashboard permettant de visualiser les indicateurs disponibles et publication d'un Focus.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, l'ensemble des EPCI et des communes qui les composent, l'État, Département et Conseil Régional
- Les partenaires « fournisseurs » de données

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Ville des Proximités, Territoires des Proximités et PUMA
- Études « Accidents » et « Bassin de mobilité »
- Indicateurs de suivi du SCoT, InterScoT et PDU
- Observatoire de l'attractivité et du rayonnement (Horizon métropolitain)



ÉTUDES

ACCIDENTS CORPORELS

Nouvelles mobilités : quels effets sur les accidents corporels ?

La crise Covid a déclenché ou accéléré des nouvelles pratiques de mobilité. La pratique du vélo ou de la marche à pied au détriment des transports collectifs, le maintien de l'autosolisme, les changements d'horaire et le télétravail ont modifié les habitudes de mobilité. Le nouveau système engendré est source de nouvelles confrontations entre ces modes que l'agence tentera d'analyser au travers de la statistique des accidents corporels. Ces éléments alimenteront les chiffres clés de la mobilité et serviront de base de réflexion sur les nouvelles mobilités.

) ENJEUX

Cette analyse des accidents pourra documenter des phénomènes émergents tels que la hausse de l'usage du vélo ou l'apparition des Engins de Déplacements Personnels (trottinettes électriques, gyroroue ...). Ainsi, une formulation plus précise des enjeux sera possible. Au-delà de cette étude, la modification des usages en cours entraîne des conflits d'usage de la voirie dégénéralant, parfois, en accident. L'analyse de l'accidentologie des modes actifs posera la question du partage de la voirie entre chaque mode de déplacement.

) OBJECTIFS

En 2022, Topos engage l'analyse de cinq années d'accidents corporels (2017-2021).

Cette étude est un état des lieux et une analyse de l'évolution dans le temps des accidents à l'échelle des territoires de l'Orléanais afin, notamment, d'identifier les secteurs ou tronçons de voiries particulièrement accidentogènes.

La géolocalisation des accidents servira dans les choix stratégiques quant aux projets de développement urbain de proximité et des réseaux des modes actifs.

PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1^{er} semestre 2022**
Collecte des données sur la plateforme Traxy.
- **2nd semestre 2022**
Publication d'un Focus.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, l'ensemble des EPCI et des communes qui les composent, l'État
- Les partenaires « fournisseurs » de données

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Observatoire des mobilités
- PUMA
- Territoires des Proximités
- Bassin de mobilité

Entre Ménager son environnement naturel ou « de nature » et poursuivre l'Aménagement des espaces urbains, des mobilités, des territoires, un certain équilibre est aujourd'hui attendu. De nouvelles règles s'appliquent (le Zéro Artificialisation Nette) et de nouveaux modes de faire sont à tester.

Les travaux s'appliquent à répondre à la préoccupation grandissante de l'impact écologique du développement sur notre environnement quotidien. Cet équilibre doit se trouver entre développement des territoires et respects des besoins de « la nature » et « de nature » :

- Identifier la présence et les bienfaits de la nature comme facteurs de résilience au changement climatique.
- Anticiper les effets de la cohabitation entre les différents usages.



OBSERVATOIRE OCCUPATION DU SOL

Vers un nouveau millésime 2020

Une nouvelle photographie aérienne pour l'année 2020 est disponible. Topos s'est lancé dans la production d'un nouveau millésime de l'analyse de l'occupation du sol pour l'ensemble des territoires de l'Orléanais. Une nouvelle exploitation statistique et spatiale à différentes échelles est prévue au cours de l'année. Topos a déjà réalisé la photo-interprétation des territoires de l'Orléanais pour 2006 et 2016. La nouvelle version précisera les dynamiques entre 2016-2020, et donnera des points de comparaison avec la période précédente (2006-2016).

ENJEUX

Le développement et la mise à jour de cet observatoire par photo-interprétation à l'échelle de l'InterSCoT, permet la réalisation d'analyses multicritères combinant les évolutions de l'urbanisation et de ses relations avec les espaces agricoles, naturels et forestiers. L'enjeu à venir est d'objectiver et d'anticiper le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) : modalités de calcul et prise en compte dans les documents d'urbanisme à venir. La mise à jour des fiches d'analyses permet d'évaluer et de spatialiser, les évolutions des usages sur les territoires pour différentes périodes : 2006-2016 et 2020.

OBJECTIFS

Observer l'évolution de l'occupation du sol et suivre la consommation d'espace conformément aux exigences légales est le principal objectif. La mise à jour 2020 de la donnée est la priorité de cette année, afin de répondre aux besoins des territoires. Ce nouveau millésime permettra une succession de mises à jour : fiches par commune et EPCI, tableau de bord statistique et portail cartographique. En complément des outils à l'échelle nationale (OCSGE et fichiers fonciers), cet outil local apporte une approche complémentaire à une échelle plus fine des objectifs de ZAN.

PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1^{er} semestre 2022**
Mise à jour de trois EPCI/rédaction d'une synthèse sur le 1^{er} résultat/participation à la mise à jour des données de consommation pour le PLUM d'Orléans/refonte de l'ensemble des scripts.
- **2nd semestre 2022**
Mise à jour de la donnée sur les EPCI restants / mise à jour de la synthèse et du portail cartographique.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- L'ensemble des communes, des EPCI et PETR des territoires de l'Orléanais
- Les chambres consulaires, DREAL/DDT/Région

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Les bases de données nationales sur la consommation foncière
- Les outils PUMA, TVB, végétation en ville, imperméabilisation et températures ressenties au sol



OUTILS-MÉTHODE

VERS LE ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE (ZAN)

Le calcul de la consommation, la doctrine ERC

L'adoption de la loi « Climat et Résilience » et l'attente des décrets d'application ont généré de nombreuses réflexions sur les modalités de mise en œuvre du Zéro Artificialisation Nette (ZAN). En préalable et avec l'ensemble des partenaires, les travaux de Topos ont fait surgir des besoins de définitions, de mises en commun d'expériences.

ENJEUX

Le besoin de partager les éléments de référence pour le calcul de la consommation est une étape incontournable, co-construite entre partenaires institutionnels et techniciens des collectivités.

La définition d'un corpus : vocabulaire, méthode d'analyse, outils d'analyse ; nécessaire entre l'ensemble des partenaires institutionnels.

La restitution de ces éléments aux élus.

Cette approche permet de travailler à la sensibilisation et l'appropriation par tous les partenaires des éléments à prendre en compte pour réduire de la consommation par l'urbanisation dans les projets de territoire.

OBJECTIFS

En accord avec les services de la DDT45, cette démarche s'inscrit dans un cadre expérimental avec pour objectif d'aboutir à l'échelle des territoires de l'Orléanais à un corpus de définitions en appui des textes de loi et illustré d'exemples locaux.

L'objectif de cette démarche est, d'alimenter nos élus et leurs services dans leurs réflexions et les propositions qu'ils auront à présenter à la Région à l'automne pour territorialiser les objectifs de sobriété foncière du SRADDET (loi « Climat et Résilience »).

PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1^{er} semestre 2022**
Travail collaboratif avec les partenaires / définitions concepts et mode de calcul / restitution des travaux des ateliers.
- **2nd semestre 2022**
Rédaction d'une note / consolider les données de consommation d'espaces InterSCoT.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, l'ensemble des EPCI et des communes qui les composent, l'État, le CEREMA, les organismes consulaires, la SAFER, l'EPFLI Centre France

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Stratégie ZAN-ERC
- Observatoire de l'occupation du sol
- Outil sur le potentiel de densification urbain



ÉTUDES

LES INDICATEURS DE L'InterSCoT DES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS

Suivre les effets de la mise en œuvre des SCoT sur un territoire de vie

Quatre SCoT couvrent le bassin de vie des territoires de l'Orléanais. Leur mise en œuvre fera évoluer l'organisation des pôles de vie. Le renforcement de l'accueil d'activités économiques, de populations ou d'équipements, les stratégies de préservation des espaces naturels, agricoles ou forestiers, dessineront les paysages. Cependant, les dynamiques engendrées ou préexistantes à ces politiques transcendent les limites institutionnelles. Elles produisent de nouveaux enjeux, sources de futures collaborations. Il convient donc de les observer en construisant un référentiel commun à ces quatre SCoT.

ENJEUX

Le partage des dynamiques de développement qui animent les SCoT, la compréhension de leurs effets à l'échelle d'un territoire de vie. La construction d'un corpus commun qui facilite l'analyse collective plutôt que la comparaison des SCoT.

La préparation à des changements de périmètres de planification rendus nécessaires par l'application de la loi ELAN et de l'ordonnance de modernisation des SCoT qui lui est liée.

La prise en compte des spécificités territoriales partagées (paysages, liens externes au périmètre).

OBJECTIFS

La définition des indicateurs communs de contexte et suivi des effets des SCoT qui caractérisent de façon homogène les évolutions des territoires.

La conception des indicateurs «T0» qui traitent des grands enjeux liés à la mise en œuvre des SCoT : consommation d'espace, localisation des populations, de l'activité économique, des équipements, développement de la mobilité, trame verte et bleue.

La restitution d'une première série d'indicateurs est prévue le 1er semestre 2022.

PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1^{er} semestre 2022**
Édition des premiers indicateurs : localisation des populations, dynamiques démographiques, logements, emploi, dynamiques agricoles, consommation d'espace 2006-2016, mobilité.
- **2nd semestre 2022**
Publications et communications autour des indicateurs «T0» InterSCoT.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, Communauté de communes Portes de Sologne, État, Région, CA, CCI

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Indicateurs de suivi du SCoT d'Orléans Métropole
- Portrait des territoires de l'Orléanais
- ZAN/ERC
- Outils et études thématiques : atlas des ZAE, Fiches Habiter, Observatoire des Mobilités, etc.



ÉTUDES

SUIVI DU SCoT ORLÉANS MÉTROPOLE

Suivre les effets des politiques publiques d'aménagement d'un SCoT

L'élaboration d'un SCoT nécessite la définition des indicateurs qui assureront le suivi de ses effets. Il est indispensable de réaliser un « TO » qui correspond à la valeur de ces indicateurs pour l'année de l'approbation du SCoT. La création de ces indicateurs est une co-construction avec les services de l'EPCI concerné. Ces indicateurs sont une ressource pour d'autres observatoires portés par l'agence et ses partenaires. Leur analyse est source de réflexions lors de la mise en œuvre des politiques publiques.

) ENJEUX

L'enjeu est de suivre les effets du SCoT, pour vérifier que les efforts engagés portent leurs fruits.

Il s'agit aussi de vérifier que la direction empruntée par le territoire mène bien aux objectifs poursuivis.

La réponse au cadre législatif qui exige la réalisation d'une évaluation 6 ans après l'approbation.

La construction des diagnostics qui seront réactualisés lors des prochaines révisions.

) OBJECTIFS

La définition et la construction des indicateurs de suivi sont partagées avec la métropole.

L'édition des indicateurs sera réalisée en 2 volets. Elle constituera un état « TO » à partir duquel les évolutions seront mesurées.

Ces indicateurs rendront compte de l'évolution du territoire métropolitain pour toutes ses composantes économiques, sociales, environnementales, urbanistiques... Une évaluation sera réalisée 6 ans après l'approbation du SCoT. Un portrait possible dans le cadre de modification/révision des SCoT conformément à la loi climat et résilience.

PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- 1^{er} semestre 2022
Cotech partenarial de validation des premiers indicateurs « TO ».

• 2nd semestre 2022

Formaliser différents cahiers par thématique d'indicateurs (Habitat, attractivité, consommation d'espace, commerce, environnement...)/ site web, chiffres clés et focus axés prioritairement sur la métropole des proximités.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, État, CCI, CA
- Les partenaires fournisseurs de données

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Outil de la Ville des Proximités, observatoire de l'attractivité et du rayonnement, observatoire de la mobilité, observatoire de l'occupation du sol, observatoire de la biodiversité, observatoire de l'habitat, observatoire des équipements, politiques sectorielles, etc.



OUTIL-MODÉLISATION

LE RÔLE DE LA NATURE EN VILLE – LES ÎLOTS DE CHALEUR / FRAICHEUR

Vers un outils d'analyse multicritères...

Le végétal est une source de solutions pour faire face aux phénomènes de surchauffe en milieu urbain. Topos poursuit le développement d'outils d'analyses et de nouvelles bases de données, qu'elle étend à l'ensemble des territoires de l'Orléanais. L'agence élabore une méthode d'analyse multicritères qu'elle expérimente sur l'ensemble des établissements scolaires (primaire et maternelle) d'Orléans Métropole. Cette méthode est répliquable sur des projets urbains. Topos développe un outil en ligne pour permettre aux territoires d'identifier et caractériser les espaces potentiels de surchauffe urbaine.

ENJEUX

Dans une stratégie globale de résilience au changement climatique, les effets de la présence de la nature en ville sont désormais reconnus. L'équilibre entre cette présence et les objectifs de densification des espaces urbanisés interrogent néanmoins la capacité collective à y répondre. Mieux évaluer les espaces soumis à de fortes contraintes et à un déficit important en espace de nature est primordial. La prise en compte des solutions fondées sur la nature dans les aménagements urbains actuels et à venir sera plus pertinente.

OBJECTIFS

L'objectif est de déployer les bases de données à l'échelle des territoires de l'Orléanais. Ces données seront le socle pour la mise en œuvre d'un outil cartographique en ligne à destination des collectivités. L'objectif est de caractériser le rapport végétation/imperméabilisation/température et définir des secteurs d'enjeux sur les territoires. Ces données serviront également à modéliser la trame verte urbaine, aux échelles de SCoT et de l'InterSCoT.

PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1^{er} semestre 2022**
Production des données à l'échelle des TO / présentation des travaux / réalisation d'un diagnostic technique sur les écoles de la métropole, test sur un projet urbain / édition d'un focus / webinaire sur les écoles oasis.
- **2nd semestre 2022**
Création d'un outil cartographique / présentation des travaux lors d'un séminaire.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Territoires de l'Orléanais

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Observatoire de l'occupation du sol
- Outil « Ville des Proximités »
- PLH4
- TVB



OUTIL

PERMÉABILITÉ URBAINE AUX MODES ACTIFS (PUMA)

Mesurer l'accessibilité du tissu urbain aux modes actifs

La Covid-19 a secoué le monde des transports et les habitudes de déplacement. La marche à pied et le vélo sont de plus en plus utilisés comme mode de déplacement au détriment des transports en commun. En parallèle, le trafic automobile est revenu à son niveau de 2019. Le vélo et la marche à pied sont des modes de déplacement à énergie métabolique et efficaces dans la proximité. Les aménagements piétons et cyclables reproduisent une logique de réseaux d'infrastructures. L'outil PUMA part du dessin initial des réseaux qui contournent les îlots urbains. Il rend lisible la marchabilité et la cyclabilité du tissu urbain.

ENJEUX

L'essor des mobilités actives est un pilier du développement durable et des politiques de lutte contre le réchauffement climatique. Le vélo et la marche à pied sont aussi des solutions pour répondre à la fragilité économique et sociale grandissante des ménages fortement utilisateurs de la voiture.

Raccourcir les distances, offrir des itinéraires sécurisés sont des priorités dans la mise en place d'un urbanisme des courtes distances notamment dans les secteurs à enjeux identifiés dans « Territoires des Proximités ».

OBJECTIFS

PUMA proposera une cartographie de l'accessibilité aux modes actifs du tissu urbain de l'ensemble des communes des territoires de l'Orléanais ainsi que du potentiel de perméabilisation.

Cet outil peut servir dans le cadre d'un schéma piéton ou cyclable, d'un projet urbain ou de revitalisation d'une centralité (programme « Petites villes de demain »).

Des expérimentations seront menées à ces occasions.

PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1^{er} semestre 2022**
Construction du modèle de Perméabilité Urbaine aux Modes Actifs (PUMA) et échanges avec les partenaires pour valider les hypothèses.
- **2nd semestre 2022**
Publications des résultats : webinaire KEZAKO (mutualisé avec « Territoires des Proximités »), Story map et Focus.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, l'ensemble des EPCI et des communes qui les composent

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Modèle « Territoires des Proximités »
- Données « Référentiel Foncier « présumé » Public »
- Plan Piéton d'Orléans Métropole
- Programme « Petites villes de demain »
- Appel à Projet AVELO2
- OpenStreetMap



Outils-Méthode

CALCULER LE POTENTIEL DE DENSIFICATION

Valoriser les espaces déjà aménagés pour éviter de consommer

Avant même l'adoption de la loi « Climat et Résilience », la question de l'évaluation du foncier déjà aménagé et potentiellement valorisable était posée par l'ensemble des lois promulguées depuis la loi SRU. Cette identification est indispensable pour éviter de consommer des nouveaux espaces naturels, agricoles et forestiers. Ce travail est complexe, fin, il doit s'appuyer sur une démarche méthodologique et sur un processus à plusieurs étapes associant les élus et les techniciens parties prenantes de la stratégie et de l'action foncière.

ENJEUX

La loi « Climat et Résilience » impose l'évaluation du potentiel de densification pour justifier de la consommation d'espaces NAF. Cette réflexion est portée sur l'aménagement résidentiel et sur les parcs d'activités économiques.

Ce travail revêt une dimension opérationnelle : mobiliser le foncier et réaliser l'aménagement.

Il pose des questions de stratégie urbaine (où densifier, réutiliser, pourquoi là et pas ailleurs, pour y réaliser quoi ?), de stratégie foncière (qui acquiert, qui porte le foncier ? ...), d'opérationnalité (capacité du site, comment réaliser, quelles contraintes ? ...).

OBJECTIFS

L'agence s'appuie sur un ensemble d'expériences menées par d'autres agences d'urbanisme (AURBSE, AUDAP...) pour définir un processus en plusieurs étapes.

Ce processus sera testé sur plusieurs et échelles de territoire au sein d'un même EPCI : la communauté de commune des Terres du Val de Loire.

Les élus et les techniciens seront associés aux différentes étapes de réalisation et de validation, pour identifier un potentiel aménageable.

In fine, l'agence produira un descriptif complet du processus. Elle y intégrera les scripts des traitements géographiques et statistiques.

PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **2nd semestre 2022**
Finalisation de la méthode/scripts et tests sur 3 communes de l'EPCI.
- **1^{er} semestre 2023**
Élargissement et vérification de la méthode pour toutes les communes/vérification et validation des potentiels/écriture des documents de référence.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Communauté de Communes des Terres du Val de Loire
- Élus et techniciens de la comcom et des communes

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Stratégie ZAN-ERC
- Planification de la politique de l'habitat
- Observatoire des parcs d'activités économiques



OBSERVATOIRE

OBSERVATOIRE DU PAYSAGE

Le paysage témoigne de l'écosystème humain

C'est une ressource pour le cadre de vie. Elle évolue au gré des aménagements, protections, exploitations, réalisés par l'homme. Situés au croisement de grandes entités paysagères régionales (Beauce, Forêt d'Orléans, Val de Loire, Sologne), les territoires de l'Orléanais présentent une diversité de paysages et d'influences. Suivre l'évolution de ces paysages, c'est observer et démontrer les interactions de l'humain avec l'environnement. C'est analyser les effets de ses actions, dont la mise en œuvre des SCoT. En particulier, celui d'Orléans Métropole qui a fait du paysage son fil rouge.

ENJEUX

Le suivi de l'évolution des paysages démontrera les effets des politiques publiques en matière d'aménagement et de préservation. La construction du suivi à l'échelle des territoires de l'Orléanais est essentielle pour couvrir largement les problématiques des paysages et l'analyse de la cohabitation entre les fonctions économiques, résidentielles, sanitaires, loisirs. Cela représente un enjeu de sensibilisation sur ce qui en résulte en termes de paysage, qualité du cadre de vie.

OBJECTIFS

La construction d'une grille d'analyse selon laquelle les paysages seront observés et la localisation des problématiques telles que définies par les SCoT : la gestion des franges, entrées de ville... L'observation des secteurs définis par le SCoT OM 2019, puis l'élargissement à des nouveaux secteurs définis avec les autres SCoT. La mobilisation des données de l'observatoire de l'occupation du sol et de la trame verte et bleue qui compléteront un repérage photographique. Les vues 3D seront expérimentées pour enrichir l'illustration des définitions des ensembles paysagers et des problématiques.

PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1^{er} semestre 2022**
Première analyse qualitative et quantitative périmètre Orléans Métropole / Cotech de lancement de l'observatoire.
- **2nd semestre 2022**
Campagne photographique 2022 / Première analyse qualitative des interfaces et enjeux de déploiement à l'InterSCoT.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, État : DREAL / DDT, CAUE, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, Communauté de communes Portes de Sologne, État, Région

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Observatoire de l'occupation du sol
- Observatoire de la biodiversité
- Charte agricole
- ZAN / ERC



ÉTUDE

CHARTRE AGRICOLE ORLÉANS MÉTROPOLE

Faire cohabiter usages agricoles et urbains

Topos accompagne Orléans Métropole dans la mise en œuvre de sa nouvelle charte agricole. Les travaux prévus localiseront les secteurs d'enjeux où cohabitent usages urbains et agricoles. Ils aideront la métropole dans sa recherche d'outils de gestions de ces espaces, tant dans la stratégie foncière que dans celle de l'aménagement. Ces réflexions seront adossées aux travaux menés par la métropole sur le PAT, les assises de la transition. Elles se situent dans la continuité de la mise en œuvre du SCoT approuvé en 2019. Les conclusions seront sources de solutions partagées avec les territoires de l'Orléanais.

) ENJEUX

La pérennisation d'une activité agricole qui subit la pression de l'urbanisation dans les espaces situés aux franges des espaces déjà bâtis.

La gestion de la ressource alimentaire qui s'appuie sur le développement d'une agriculture de proximité.

Le maintien d'une agriculture diversifiée qui s'appuie sur les caractéristiques de la production des territoires de l'Orléanais.

Le développement de solutions novatrices qui mettent en avant les savoir-faire locaux.

) OBJECTIFS

En appui sur les politiques en place et sur les analyses réalisées lors des études de quadrant, le travail visera la localisation des espaces agricoles soumis aux tensions de l'urbanisation.

Il en décrira les différents aspects en proposant des typologies en appui sur les caractéristiques paysagères locales.

Il en définira les enjeux en matière de foncier pour aider à l'élaboration de stratégies foncières.

PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

• 1^{er} semestre 2022

Suite à la commission attractivité de novembre 2021/attente retour des communes sur l'enjeu PAEN.

• 2nd semestre 2022

Programmation d'une animation de partage et de retour sur expérience d'application d'un PAEN à l'échelle d'un EPCI.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, l'ensemble des EPCI et des communes qui les composent.
- La chambre d'agriculture 45 et la SAFER

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Études de quadrant
- ZAN / ERC
- Stratégie foncière métropolitaine



www.topos-urba.org

TOUT SAVOIR SUR TOPOS !

Pour approfondir un sujet, retrouver une publication ou simplement prendre connaissance de nos activités : rendez-vous sur le **site internet** de Topos, régulièrement mis à jour !



UN ESPACE INNOVANT POUR L'INTER-TERRITORIALITÉ

Pour toute personne intéressée à l'observation de l'évolution des territoires, le **portail cartographique** donne l'accès à des données traitées à diverses échelles.



VOUS NE VOULEZ PAS MANQUER L'UNE DE NOS ACTUALITÉS ?

Alors, n'hésitez pas à vous inscrire à notre **Newsletter** pour être tenus informés de nos dernières actualités. Tous les 2 à 3 mois, un condensé de l'actualité préparé spécialement pour nos abonnés : une sélection d'articles à ne pas manquer !



SUIVEZ NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !

Topos alimente une page sur le réseau **LinkedIn** pour vous faire part de nos interventions, nos nouvelles publications et partager de l'information en continu. Bref, échanger simplement sur la vie de l'agence d'urbanisme dans un réseau professionnel !



UN ESPACE ADHÉRENT

Pour faciliter la diffusion des supports d'instances de l'association ou permettre la diffusion de documents de travail, Topos dispose d'un **espace adhérent** à partir du site internet. Un code d'accès est remis sur demande à nos partenaires !

Et l'équipe de l'agence reste joignable par téléphone, mail et en visio !

Au plaisir de vous retrouver lors des prochaines rencontres organisées par Topos...



Géraldine LORHO-DUVALLET
Directrice



Marianne FAUCARD
Assistance de direction



Katsiaryna LIAUKOVA
Communication & Graphiste



Hélène SERGENT
Habitat & Populations



Amélie DOZIAS
SIG & Bases de données



Charlène KERHOAS
Économie & Attractivité territoriale



Julien SALIN
Mobilité & Société



Hervé OLLIVIER

Directeur des études & Directeur adjoint

L'agence est composée d'une équipe d'une dizaine de personnes regroupant des compétences multiples et complémentaires (urbanistes, ingénieurs, géographes, architectes, géomaticiens, graphiste...). Au contact des membres et partenaires, elles portent chacune une responsabilité thématique.



Adrien PAGET

Environnement & Risques



Lucas Jean-Jacques

DATA Géomatic



Eliot Bouzy

Habitat & Populations



Nadia ARBAOUI

Stratégie & Prospective territoriale



Laura BAUDET

Apprentie Stratégie & Prospective territoriale



Clara Blondeau

Apprentie Observation économique



www.topos-urba.org

TOPOS

AGENCE D'URBANISME
DES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS

6 bis Avenue Jean Zay

« Le Millénium »

45000 ORLÉANS

Tél . : 02 38 78 76 76

Mail : agence.urbanisme@topos-urba.org



PROGRAMME PARTENARIAL 2022

topos PROSPECTIVE OBSERVATION STRATÉGIE
AGENCE
D'URBANISME
TERRITOIRES
DE L'ORLÉANAIS